

Tomate

Provence

De belles perspectives

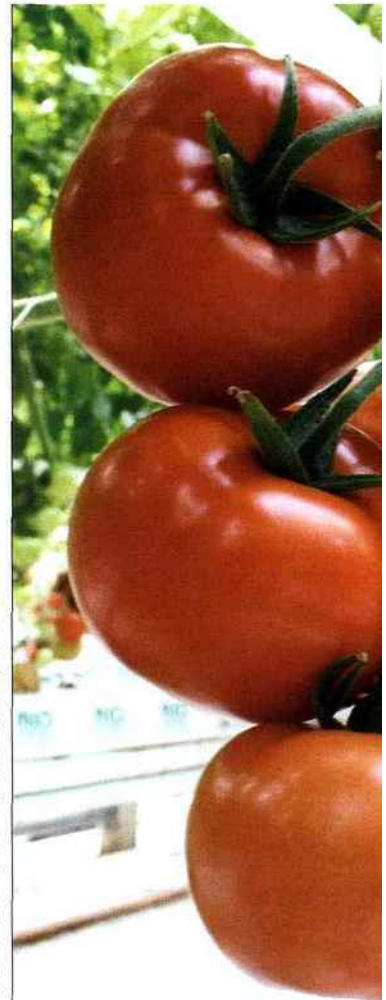
Si la filière tomate sous serre provençale n'a pas connu le beau développement qu'ont connu d'autres régions au cours des deux décennies, il semble bien qu'elle n'ait pas dit son dernier mot et qu'elle ait plus que jamais des atouts climatiques à jouer. **JEAN HARZIG**

Parlons chiffres d'abord : selon Agreste, la Provence aurait produit environ 180 000 tonnes de tomates en 2013, dont 113 000 sous serres chauffées. Rappelons que la production française de tomates sous serre devrait se maintenir en 2014 autour de 550 à 560 000 tonnes et ce, malgré un nouveau retrait de surfaces par rapport à la campagne précédente, retrait qui concerne principalement la région Provence, alors que les autres régions résistent plutôt bien jusqu'ici. Précisons par ailleurs que les cultures sous serres froides sont en net repli dans toutes les régions du Sud Est, Rhône-Alpes, Provence

passé, le parc n'a pas ou peu évolué, les hommes ont vieilli, souvent sans succession et la déshérence est là. Le déclin de cette génération d'outils est désormais bien amorcé et semble inexorable. Des hommes comme Michel Saffin, producteur serriste à Saint Martin de Crau, président de la coopérative Primeurs de la Crau membre des Paysans de Rougeline tirent depuis longtemps la sonnette d'alarme afin de sensibiliser professionnels et politiques à ces enjeux. Eux-mêmes ont renouvelé leur parc de serres autant que faire se pouvait, se heurtant aux obstacles de tous ordres auxquels une entreprise de cette ampleur est confrontée.

Trouver les financements

« Une des clefs du manque historique de dynamique dans le renouvellement des serres provençales provient de la friabilité des banques », analyse-t-il. « Les banques ont toujours été beaucoup plus exigeantes en garanties en Provence que dans d'autres régions où le parc de serre a pu du coup connaître un tout autre essor ». Quand les serres se sont implantées à grande échelle en Bretagne, quand de jeunes chefs de culture compétents mais peu argentés s'y sont installés comme serristes, il y avait derrière des banques, une organisation professionnelle économique et commerciale structurée et une volonté régionale... Restés des agriculteurs, les serristes provençaux se trouvent aussi confrontés à des concurrents internationaux qui sont devenus de véritables financiers,



investissant sur des sites de plusieurs dizaines d'hectares, jouant des opportunités offertes par la production d'électricité avec les turbines à gaz qui chauffent les serres, bref devenant souvent davantage des énergéticiens que des agriculteurs. Mais les temps changent : la production d'énergie est devenue un sport à haut risque aux Pays-Bas et la pérennité économique de nombre de serres modernes en cogénération n'est plus acquise... il va falloir réapprendre à gagner sa vie en produisant des tomates et en les valorisant sur le marché. Dans le même temps, confrontés à des contraintes extrêmes, certains serristes provençaux ont appris à trouver des solutions individuelles ou collectives à des situations de marché extrêmement complexes. Ils ont notamment

Il va falloir réapprendre à gagner sa vie en produisant des tomates et en les valorisant sur le marché.

et Languedoc Roussillon. Le repli de la serre provençale est de fait engagé depuis les décennies 90 et 2000 marquées par une trop faible dynamique de renouvellement du parc qui avait connu son essor principalement dans les années 70 et 80, avec une concentration notamment dans la région de Berre, près de l'étang du même nom. Les décennies ont

La Provence aurait produit environ 180 000 tonnes de tomates en 2013, dont 113 000 sous serres chauffées.



su parfaitement jouer de la montée en puissance de la segmentation de la gamme tomates et du retour en force des variétés traditionnelles, Noire de Crimée, Cornue des Andes, Cœur de Bœuf, Ananas, San Marzano... pour n'en citer que quelques unes. Certains individuels tels Croq au sel ou Les Cailloux ont très bien su se positionner et se construire une image, régionale ou nationale, très enviable. Mais nombreux sont ceux, moins connus qui surfent sur la vague et ont su se positionner sur des niches valorisantes à défaut d'être productives. Ici, on parle davantage de chiffre d'affaires/m² que de rendement. Il s'agit souvent de producteurs expéditeurs opérant en circuits courts. Le mouvement est assez puissant pour que les experts du RNM tel Frédéric Chiron jugent

opportun de mettre en place une côte pour de nombreuses variétés anciennes. Et là, il n'est pas rare désormais que des serres neuves émergent pour développer ces productions. L'autre bonne nouvelle pour les Provençaux, c'est l'amélioration des contrats de cogénération accordés par EDF, et notamment le volet prime d'efficacité, qui offre de nouvelles perspectives de compétitivité énergétique. « Nous comptons 22 ha de cogénération en Provence en 2014, nous en prévoyons 50 en 2021 », précise Michel Saffin qui tient une comptabilité précise des projets de développement engagés dans les différents départements de la région : le département des Bouches du Rhône devrait être très nettement le plus dynamique dans les prochaines années. Il y a aussi quelques

**Tomate
en France****Consommation**

14,64 kg/ménage
en 2013.

Prix moyen :
2,33 €/kg
en 2013.

Source : Kantar
Worldpanel

Production

570 000 tonnes à
destination du frais.

Source : Agreste - SAA

Principales zones
de production :
Bretagne, PACA,
Pays de la Loire,
Aquitaine,
Languedoc-
Roussillon.
Le début de
campagne 2014 a
démarré en avance
par rapport au
printemps 2013
qui avait été
tardif. Les volumes
prévisionnels sont
en augmentation
de 15 % en
moyenne par
rapport à 2013,
mais restent
proches de ceux
relevés en 2012.

projets liés à des ressources d'énergie fatale à Fos sur mer, mais les perspectives de déboucher sont lentes. Pour pallier également les difficultés opposées par les banques pour se lancer dans un financement dont le niveau se situe au minimum autour d'1 M€ par hectare, les projets vont pouvoir, dans le cadre de la nouvelle circulaire serre, bénéficier, sous conditions, des financements à différents niveaux, du département au Feader de l'Union européenne, en passant par la Région et l'État. Au total, le montant des aides publiques pourrait s'élever à 45 % de l'investissement dans le cas de jeune agriculteur (40 % dans le cas contraire). « Ce soutien est indispensable car la plupart des porteurs de projets sont des jeunes ou des structures sans assise financière », observe Michel Saffin.

Nouveau modèle

Les frères Davy et Vincent Clément installés en 2007 à Raphèle les Arles peuvent témoigner de l'énergie considérable investie, mais aussi des retards induits dans les développements en lien avec la quête de financements. Mais ils ont quand même réussi la prouesse de monter en 6 ans quelque 3,6 ha de serres en trois tranches de 12 000 m². Un tel projet a aussi été rendu possible par l'adhésion initiale aux Paysans de Rougeline qui apportent, outre le savoir-faire, la sécurité d'une organisation marketing et commerciale désormais bien rodée et en évolution permanente. Cette visibilité commerciale est évidemment un argument supplémentaire de rassurance aux yeux du financeur. Ce à quoi se rajoute toute la compétence d'un groupe qui affine depuis quelques années son concept d'écoserre qui

Provence Tomate**Progression des volumes**

Au vu des conditions favorables en culture tout au long du printemps, La structure de transformation industrielle Provence Tomate, basée à Tarascon, mise sur une progression de 10 à 15 % des volumes transformés, soit 85 000 t, contre pas plus 75 000 t en 2013, année difficile, pénalisée par une récolte peu abondante. Outre des conditions plus favorables, la progression des volumes est également due à une augmentation des surfaces plantées.

La structure est toujours maintenue par des producteurs, actionnaires majoritaires à travers la SAS du Roubian, sous la présidence de Jean-Louis Chabrol, actionnaire historique. Depuis début 2014, François Regnier a été embauché en tant que directeur pour optimiser l'utilisation et la rentabilité de l'outil industriel. Celui-ci devrait être en mesure de fournir 25 à 26 000 t de produits finis, entre jus, coulis, purée, double et triple concentrés, avec des taux de matière sèche variant de 6 à 36°Brix.

Si la campagne est bonne, et que les financements sont présents, une nouvelle ligne pourrait être mise en place pour la campagne 2015, dédiée à de la tomate cubetée. Par ailleurs, la filière tomate d'industrie a obtenu dans le cadre des aides couplées pour les filières végétales une enveloppe de 3 M€. L'aide sera réservée aux producteurs membres d'une organisation de producteurs reconnue pour les surfaces contractualisées avec un transformateur. JM

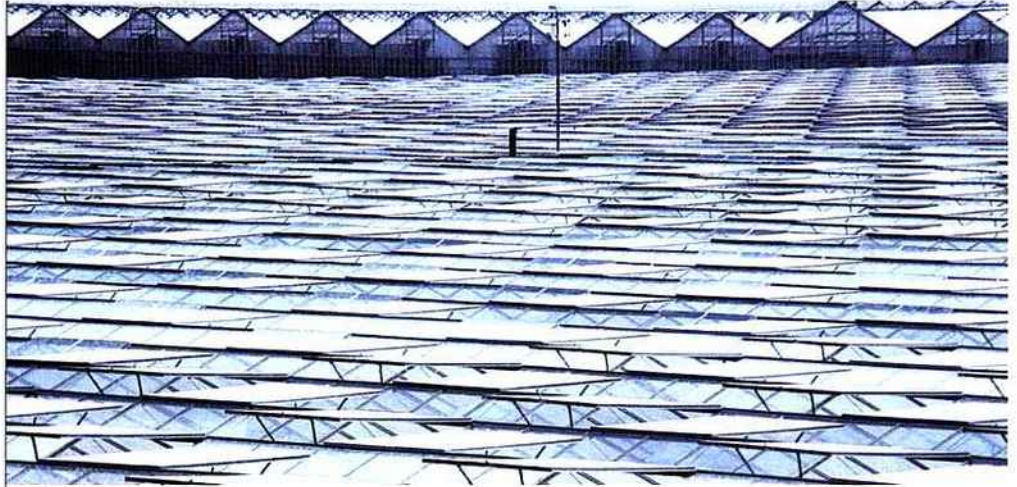
L'atout climatique hivernal demeure l'un des grands points forts de la Provence.

minimise autant que possible son impact sur l'environnement à travers son mode de production sur la base de 5 critères relatifs à l'énergie, la gestion de l'eau, la protection des plantes, la gestion des fertilisants et la gestion des déchets. C'est dans ce contexte que s'inscrit le développement de l'activité des frères Clément.

Installés à l'origine sur une unité toute neuve de 12 000 m² chauffées au gaz, ils ont progressivement développé leurs capacités en réalisant deux nouvelles tranches de 12 000 m² chacune. Pour la dernière, mise en place en 2013, après de nombreuses visites de par le monde, ils ont fait le pari audacieux de mettre en place une serre semi-fermée, c'est-à-dire où tous les flux d'air sont parfaitement contrôlés : le recours aux ouvrants n'intervient qu'en cas d'urgence. Pour le reste, l'air admis dans la serre est introduit par aspiration à travers des filtres qui interdisent l'entrée des insectes. Selon les conditions météo, l'air peut être humidifié lors de son entrée dans la serre, après quoi il est diffusé à travers des membranes de manière homogène sur l'ensemble

de la serre. Car une des caractéristiques majeures de cet outil dont le coût/ha s'élève quand même à 1,3 M€ est de permettre une maîtrise extrêmement fine des flux d'air et d'énergie au sein de la serre, d'où un contrôle très précis de la teneur en CO₂ et de l'hygrométrie et donc de l'état sanitaire de la culture. L'optimisation de la teneur en CO₂ permet d'augmenter les rendements de 15 %, ce qui permet d'amortir le surcoût de l'investissement initial. Le premier cycle de culture a permis de vérifier la pertinence de ce ratio, sachant aussi que le coût de la serre représente 25 % du prix de revient du kilo de tomate. Par ailleurs, la maîtrise des entrées d'insectes permet d'alléger encore la protection biologique intégrée. Côté chauffage, les frères

Clément ont opté pour une chaudière à bois car ils bénéficient de la proximité d'un professionnel du recyclage. Mais la concentration en cours de cette activité et la mise en place de grosses unités de production d'électricité à partir du bois pourraient à terme fragiliser cette option. Les deux serristes envisagent d'ailleurs une nouvelle tranche de 12 000 m² qui leur permettrait de franchir un nouveau pallier qui rende l'option de la cogénération économiquement pertinente, notamment dans les nouvelles conditions d'exploitation et de rémunération octroyées par EDF. La réussite technico-économique des frères Clément interpelle et suscite non seulement de nombreuses visites, mais aussi des projets ! Car ce type de serre où seul l'éclairage n'est pas maîtrisé contribue à redonner de l'attractivité au métier de serriste. Il démontre également que le modèle historique provençal qui consiste à produire de la tomate sur un cycle hivernal en bénéficiant de l'ensoleillement exceptionnel conféré par le climat reste totalement pertinent. « Nous sommes meilleurs sur l'hiver



que sur l'été », concède Michel Saffin, « car en serres traditionnelles, le très fort ensoleillement estival est complexe à gérer ». D'ailleurs, les frères Clément achèvent la production fin juin début juillet et remettent en culture début août pour rentrer en production en septembre et se trouver en pleine production en hiver. L'atout climatique hivernal demeure l'un des grands points forts de la Provence et le groupe Rougeline ne manque pas

d'en jouer dans sa stratégie multi bassins de production. « Produire sous des vieilles serres coûte définitivement trop cher », conclut Michel Saffin qui se félicite de voir émerger enfin une vraie dynamique de renouvellement des capacités provençales, tant dans le cadre individuel que collectif. ■

1 : Énergie fatale : quantité d'énergie qui est inévitablement présente ou piégée dans certains processus ou produits, inutilisable en l'état mais qui pourrait être récupérée et valorisée dans d'autres processus.

Une vraie dynamique de renouvellement des serres émerge en Provence.